

FORMATIONS FÉDÉRALES FSCF

FORMATION ANIMATEUR MARCHE NORDIQUE

INTITULÉ : ANIMATEUR FEDERAL 1

DATE : 29 ET 30 MARS 2025

LIEU : STRASBOURG - JARDIN DES 2 RIVES (67)

INTITULÉ : ANIMATEUR FEDERAL 2

DATE : 14 ET 15 JUIN 2025

LIEU : LONGEVILLE-EN-BARROIS (55)



Objectifs:

Pouvoir animer un groupe de marcheurs en toute sécurité, concevoir et animer des séances, maîtriser la technique de la MN, développer l'activité dans son association.

Contenu :

Techniques spécifiques de base, cartographie, orientation, animation de groupe, sécurité....

Retrouvez toutes les dates des prochaines formations sur notre site www.fscf.asso.fr

Révélér la passion qui vous anime.

Rejoignez-nous sur



/laFSCF



@LA_FSCF



Fédération
Sportive
et Culturelle
de France

Renseignements : COMITE REGIONAL FSCF DU GRAND EST

27 rue des Juifs - 67000 STRASBOURG

Mail : cr.grandest@fscf.asso.fr Web : grandest.fscf.asso.fr

Tél : 03 88 21 29 82

COMITÉ RÉGIONAL
GRAND EST

// Présentation

La **MARCHE NORDIQUE** est une activité de plein air qui tient ses origines des pays Scandinaves et notamment de la Finlande. Cette marche « rapide » sollicite l'ensemble des chaînes musculaires du corps et permet de soulager les articulations grâce à la propulsion donnée avec les bâtons.

Les effets bénéfiques, de la Marche Nordique, sur la santé sont nombreux tels que la prévention de l'ostéoporose, l'amélioration des systèmes cardio-vasculaire et ventilatoire, la tonification des chaînes musculaires.

// Coursus de formation complet

Le **Brevet d'Animateur Fédéral** est un diplôme non professionnel reconnu par la Fédération Sportive et Culturelle de France.

Ce diplôme confère à son titulaire les compétences nécessaires à l'encadrement en autonomie d'une activité sportive et garantissant la sécurité des publics.

Les formations fédérales permettent notamment :

- D'acquérir les principes essentiels de l'animation auprès de différents publics, en tenant compte des spécificités de l'activité encadrée.
- De développer des aptitudes pour mobiliser des connaissances, utiliser les outils et les techniques nécessaires à l'animation de séances en toute sécurité.
- De faire appel à ses connaissances pour permettre la découverte et l'initiation, voire le perfectionnement de l'activité au sein de son association.
- De conduire et de développer son activité conformément au projet éducatif de la FSCF.

Pour obtenir le Brevet d'Animateur Fédéral, le cursus de formation comprend différentes étapes :

- La formation AF1 (2 jours)
- PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) (1 jour)
- Attestation de pratique.
- La formation d'Unité de Formation Fédérale (UFF) (2 visios de 4h)
- La formation AF2 (2 jours)

COUT DU CURSUS DE LA FORMATION :
Environ 400€

